



# GUIDE DES EPREUVES

## Chargé de Communication

### CDC 2026 – RNCP 39741

<b>Certification</b>	Chargé de Communication – RNCP Niveau 6 - CESACOM
<b>Document</b>	Guide des épreuves
<b>Date de Mise à jour</b>	24 mars 2025

Via le décret n° 2018-1172 du 18 décembre 2018 et son 4<sup>e</sup> critère pour le RNCP / 3<sup>e</sup> critère pour le RS : « La mise en place de procédures de contrôle de l'ensemble des modalités d'organisation des épreuves d'évaluation » est impérative, France Compétences demande une synthèse de ce process de mise sous contrôle. Ce critère fait partie des nouveaux éléments attendus lors du premier dépôt d'un dossier ou lors d'une demande de renouvellement d'enregistrement au RNCP ou au RS.

Le Guide des épreuves s'adresse aux centres partenaires de la Certification Professionnelle « Chargé de Communication » de Niveau 6 (Fr et Eu) enregistrée au RNCP par arrêté du 31 octobre 2024 portant enregistrement au Répertoire National des Certifications Professionnelles jusqu'au 31 octobre 2027. Fiche RNCP 39741 – Code NSF 320

**Ce document est commun à l'ensemble des partenaires et a pour objet de :**

- Présenter l'ensemble des épreuves de la certification professionnelle préparée
- Fixer les règles et les modalités d'organisation de chaque épreuve

Le Guide des épreuves fait partie intégrante du dispositif d'information et du contrôle qualité du réseau des centres partenaires ;

## ECHELLE D'EVALUATION

Chaque compétence est évaluée obligatoirement à partir d'une grille à 2 niveaux :

- ✓ Niveau d'acquisition : non acquis / en cours d'acquisition / acquis / maîtrisé
- ✓ De 0 à 20

Non acquis					En cours d'acquisition				Acquis						Maîtrisé				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20

L'épreuve est validée si la majorité des compétences évaluées à cette occasion est sanctionnée du niveau « acquis » ou « maîtrisé » (donc de 10 à 20)

# SYNTHESE DES EVALUATIONS

Blocs	Activités	Epreuves	Modalités
<b>B1 : Mener une veille stratégique créative et tendancielle</b>	Organisation du processus de veille permanente et/ou ponctuelle  Identification des tendances et innovations en communication	Mise en situation professionnelle reconstituée  <b>V.S.T</b>	Epreuve individuelle  Ecrit (60%) en Novembre/ décembre  Oral (40%) dernière semaine de Décembre
<b>B2 : Définir une stratégie et un plan de communication</b>	Analyse de la demande du client interne ou externe  Elaboration de la recommandation stratégique de communication	Mise en situation professionnelle reconstituée  <b>GROKA</b>	Epreuve écrite individuelle  Épreuve COMMUNE Nationale en Mai
	Analyse de la demande du client interne ou externe  Elaboration de la recommandation stratégique de communication  Présentation de la recommandation au client / à l'annonceur	Mise en situation professionnelle réelle  <b>COMPET</b>  Phase de Qualification	Epreuve orale collective  Épreuve Nationale en Juin
<b>B3 : Piloter l'équipe projet</b>	Encadrement de la production de messages et contenus  Coordination de l'équipe projet  Pilotage d'un réseau de partenaires	Mise en situation professionnelle reconstituée  <b>BRIEF CREA</b>	Epreuve écrite individuelle  Rendu en 2 parties  Épreuve Nationale en Mars / Avril
<b>B4 : Réaliser des contenus de communication</b>	Conception universelle de supports de communication  Production de contenus en tenant compte des impératifs d'accessibilité	Analyse de pratiques  <b>BOOK CREATIF PERSONNEL</b>	Epreuve écrite individuelle  Rendu en 2 parties  Épreuve Nationale en Mars / Avril
<b>B5 : Evaluer la performance du projet de Communication</b>	Gestion budgétaire du projet de communication  Mesure des actions de communication  Amélioration continue	<b>DOSSIER DE PERFORMANCE</b>	Epreuve écrite collective avant fin Juin
<p>Une épreuve complémentaire, relative à l'ensemble des blocs de compétences de la certification est organisé <b>en fin de cursus</b>. Elle prend la forme d'une <b>soutenance orale individuelle</b>.</p>			

# LES EVALUATIONS PAR BLOC DE COMPETENCES

## Bloc 1 - « Mener une veille stratégique, créative et tendancielle »

### Epreuve 1/1: « VST »

#### Périmètre :

Relatif à l'ensemble du bloc

- Organisation du processus de veille permanente et/ou ponctuelle
- Identification des tendances et innovations en communication

#### Modalités :

En individuel, à l'écrit et à l'oral

60 % écrit / 40 % oral

#### 1.1.1. Epreuve écrite

##### Sujet :

Sur la base du périmètre de recherche défini par le certificateur, le candidat :

- Elabore le process de veille,
- Réalise une veille stratégique, créative et tendancielle,

permettant de préparer un plan de communication.

##### L'étudiant :

- Identifie la tendance, qui est validée par un membre de l'équipe pédagogique (le formateur de veille ou de stratégie ou de comportement du consommateur)
- Conçoit son dispositif de veille
- Met en place son dispositif de veille
- Elabore une synthèse écrite, sur la base des données collectées, en 2 parties :
  - o Descriptif et justification du dispositif mis en place
  - o Synthèse analytique des informations récoltées

##### Livrable : Synthèse écrite

Positionnement dans le calendrier : Novembre / Décembre

#### 1.1.2. Epreuve orale

##### Sujet :

Sur la base du périmètre de recherche défini par le certificateur, le candidat :

- Elabore le process de veille,
- Réalise une veille stratégique, créative et tendancielle,

permettant de préparer un plan de communication.

L'étudiant présente synthétiquement à l'oral le dispositif de veille qu'il a mis en place dans le cadre de l'épreuve 1.1.1 – partie écrite.

##### Durée :

Oral de 7 minutes pour cadrer avec le format habituel d'une présentation synthétique se déroulant lors d'une réunion professionnelle.

Rotation étudiant toutes les 10 minutes

**Jury :** 1 formateur de veille ou de stratégie ou de comportement du consommateur qui n'a pas suivi l'étudiant

**Positionnement dans le calendrier :**

Impérativement dernière semaine de formation du mois de décembre

## **Bloc 2 « Définir une stratégie et un plan de communication »**

### **Epreuve 1/2 : « GROKA »**

**Périmètre :**

Relatif aux activités :

- 3. Analyse de la demande du client interne ou externe
- 4. Elaboration de la recommandation stratégique de communication

**Modalités :**

Mise en situation professionnelle reconstituée

En individuel, à l'écrit

**Sujet :**

A partir de la demande d'un annonceur fictif et d'une veille personnelle effectuée en amont, il est demandé au candidat :

- D'analyser la demande du client,
- De préconiser une stratégie de communication,
- De la traduire en plan de communication.

**Livrable :** 1 livrable pour l'ensemble

**Durée :** 7h

Adaptation pour personne en situation de handicap : même durée avec une partie de l'évaluation en moins (par exemple la conception budgétaire)

**Positionnement dans le calendrier :** date nationale – mai

### **Epreuve 2/2 : « COMPET »**

**Périmètre :**

Relatif aux activités :

- 3. Analyse de la demande du client interne ou externe
- 4. Elaboration de la recommandation stratégique de communication
- 5. Présentation de la recommandation au client / à l'annonceur

**Modalités :**

Mise en situation professionnelle réelle

En groupe, à l'oral

**Sujet :**

A partir de la demande d'un annonceur réel, il est demandé aux candidats de :

- Préconiser une stratégie de communication,
- La traduire en plan de communication,
- La présenter à un jury « représentants de l'entreprise », comme pourrait le faire une agence ou une équipe conseil en communication.

**Durée :** 20 minutes

**Jury pour la sélection :**

1 professionnel du secteur de la communication qui peut être formateur de l'étudiant

ET

1 professionnel du secteur de la communication

**Seule la phase de qualification (participation à l'épreuve du jeudi) a une valeur certifiante.**

**A l'issue de cette phase de qualification, certains groupes seront sélectionnés pour la finale (présentation devant le client le vendredi). Cette phase a pour objectif d'être un levier motivant pour les candidats.**

**Positionnement dans le calendrier :** date nationale - juin

## **Bloc 3 « Piloter l'équipe projet »**

### **Epreuve 1/1 : « BRIEF CREA »**

**Périmètre :**

Relatif à l'ensemble du bloc de compétences

- 6. Encadrement de la production de messages et contenus
- 7. Coordination de l'équipe projet
- 8. Pilotage d'un réseau de partenaires

**Modalités :**

Épreuve individuelle écrite dite de 'Brief créa'

Mise en situation professionnelle reconstituée

**Sujet :**

A partir d'une recommandation d'agence fournie par le certificateur, le candidat rédige un dossier en deux parties :

- un brief créatif (destiné à permettre aux équipes créa de produire un contenu en application de l'axe stratégique défini dans la recommandation). Cette première partie est relative à l'activité 6.
- une synthèse des enjeux et la rédaction de cahier(s) des charges technique(s) à destination d'un ou plusieurs prestataires. Cette seconde partie est relative aux activités 7 et 8.

**Livrable :** en 2 parties

- I. Brief créatif, 1 page
- II. Synthèse des enjeux : 1 page

Cahier(s) des charges technique(s) : 1 à 2 pages en fonction du sujet

Chaque partie du livrable est évaluée de manière distincte.

**Durée :** 4 h

Adaptation pour personne en situation de handicap : même travail à réaliser en 5 h maximum

## Bloc 4 « Réaliser des contenus de communication »

### Epreuve 1/1 : « BOOK PERSONNEL»

#### Périmètre :

Relatif à l'ensemble du bloc de compétences

- 9. Conception universelle de supports de communication
- 10 Production de contenus en tenant compte des impératifs d'accessibilité

Modalités : En individuel, remise d'un « book personnel » commenté

#### Sujet :

Le candidat propose une sélection argumentée de supports de communication qu'il a conçus ou auxquels il a participé durant sa formation (en entreprise, dans le cadre d'exercices proposés à l'école ou encore dans un contexte externe, une association par exemple). Il doit justifier les choix techniques au regard des enjeux stratégiques liés au contexte de réalisation, des exigences de design universel et d'accessibilité et enfin les moyens de production utilisés (en particulier le recours à l'IA).

#### Livrable :

Un dossier de sélection argumenté, comprenant 4 supports de communication maximum produits pendant l'année de formation.

Positionnement dans le calendrier : Dossier et évaluations à remettre avant le 1<sup>er</sup> mai

## Bloc 5 « Evaluer la performance du projet de communication » : « dossier de performance »

### Epreuve 1/1 : « DOSSIER DE PERFORMANCE»

#### Périmètre :

Relatif à l'ensemble du bloc

- 11. Gestion budgétaire du projet de communication
- 12. Mesure des actions de communication
- 13. Amélioration continue des actions de communication

#### Modalités :

En groupe, à l'écrit, remise d'un "Dossier de performances"

#### Sujet :

Sur la base du sujet et du travail réalisé lors la Compet nationale de juin, l'équipe rend un dossier très complet en 2 parties :

- L'évaluation budgétaire détaillée de chacune des lignes constitutives de son budget (*i.e.* de la mise en place de chacune des solutions proposées pour opérer le déploiement de la campagne de communication préconisée en tenant compte des tarifs médias, des coûts estimés de chaque prestataire, etc.)
- Une recommandation détaillée de KPI destinés à vérifier l'efficacité de sa recommandation.

La justification de toutes ces propositions doit être argumentée : pourquoi ces KPI ont-ils été choisis, quel intérêt ont-ils pour l'annonceur, etc. ?

**Jury :**

Comparable à celui de la « Compet nationale », soit :

- 1 professionnel du secteur de la communication qui peut être formateur de l'étudiant

ET

- 1 professionnel du secteur de la communication

**Livrable :** 1 livrable pour l'épreuve

**Positionnement dans le calendrier :** Dossier et évaluations à remettre avant le 1<sup>er</sup> juillet

## **Epreuve complémentaire relative à l'ensemble de la certification**

### **Epreuve 1/1 : « SOUTENANCE ORALE »**

**Périmètre :**

Relatif aux 13 activités de la certification « Chargé de communication »

**Modalités :**

En individuel, à l'oral

Epreuve en distanciel à privilégier. Présentiel néanmoins autorisé.

**Sujet :**

Le candidat apporte la preuve qu'il possède les compétences du métier de Chargé de communication, sur la base de la période en entreprise effectuée pour l'obtention de cette certification, ou exceptionnellement d'un travail de recherche et d'analyse.

- Il rend compte des compétences déployées en entreprise, preuves à l'appui.

Sa pratique en entreprise doit couvrir au moins 3 blocs de compétences du référentiel Chargé de communication.

- Si le candidat n'a pas eu l'occasion de mettre en œuvre certaines activités, il doit apporter la preuve de ses recherches (via des entretiens, des recherches documentaires, ...) et prouver par ses explications qu'il est en capacité de mettre en œuvre ces compétences.

Cela peut concerner 2 blocs de compétences maximum du référentiel « Chargé de communication ».

**Modalités :**

Soutenance orale d'auto-positionnement explicitant la mise en œuvre des compétences :

- Sur la base des référentiels d'activités et de compétences de la certification
- A partir d'un cahier des charges remis par le certificateur.

**Durée :**

La durée maximum de l'épreuve est de 35 minutes, décomposées comme suit :

- 25 minutes de présentation par le candidat,
- 10 minutes d'échanges avec le jury d'évaluation.

Adaptation pour personne en situation de handicap : 15 minutes supplémentaires à utiliser en début d'épreuve

**Conditions de validation :**

Grille d'évaluation fournie par le certificateur permettant de caractériser

- La maîtrise satisfaisante conforme aux attendus permettant au candidat d'être efficace au quotidien,
- OU
- L'excellente maîtrise garantissant l'atteinte des résultats attendus dans les situations complexes, voire exceptionnelles.

**Jury :**

- 1 professionnel extérieur, qui ne connaît pas l'étudiant
- 1 représentant de la certification, qui connaît ou pas le jeune

**Positionnement dans le calendrier :** En juillet

## DOSSIER INDIVIDUEL DE FORMATION

Le dossier individuel de formation permet au jury de certification d'éclairer sa décision pour :

- ✓ Valider par indulgence une épreuve permettant à l'étudiant de valider un bloc ou le diplôme «Chargé de communication » en totalité
- ✓ Accorder à l'étudiant la possibilité de bénéficier du dispositif « 2nde chance ».

Il est constitué des évaluations issues du contrôle continu, des résultats obtenus à la compétition libre et de l'évaluation des compétences par l'entreprise.

### 1) CONTRÔLE CONTINU FORMATIF

Au cours ou à l'issue des modules prévues au programme.

Les connaissances et compétences acquises en formation seront évaluées au sein du centre de préparation, selon des modalités définies par le formateur et le responsable pédagogique de la formation, à travers une ou plusieurs épreuves.

Ces modalités seront présentées aux étudiants par le formateur et évaluées par lui par obtention d'une note de 0 à 20.

Les centres de préparation fournissent au certificateur les sujets et la grille d'évaluation type et doivent tenir à sa disposition les copies et grilles d'évaluation de chaque candidat.

Le contrôle continu est validé si le candidat obtient au moins 10 à la moyenne générale calculée à partir des moyennes obtenues aux évaluations par module.

#### Absences – épreuve de remplacement

En cas d'absences justifiées, le centre de préparation peut organiser des épreuves de remplacement au fil de l'eau ou en fin d'année.

En cas d'absence injustifiée, le candidat se verra attribuer la note zéro, sans possibilité d'épreuve de remplacement.

#### Epreuve de rattrapage

En cas de résultats insuffisants, le centre de préparation peut organiser une épreuve de rattrapage. La décision d'organiser ce rattrapage appartient au centre de préparation après discussion avec l'apprenant qui aura sollicité ce rattrapage.

La note finale sera alors la moyenne entre la note initiale et la note issue du rattrapage.

## **2) NOTES DE LA COMPETITION REGIONALE LIBRE**

La grille d'évaluation de la compétition régionale libre est intégrée au Dossier individuel de formation.

## **3) COMPETENCES EVALUÉES PAR L'ENTREPRISE**

Dans le cadre de l'alternance salariée ou du stage, le maître d'apprentissage-tuteur évalue en fin d'année grâce à la grille fournie les compétences transverses déployées en entreprise par l'étudiant.

La grille complétée et signée par l'entreprise est fournie au jury pour éclairer sa décision.